



MOT DU DIRECTEUR

Second souffle

Les chiffres sont toujours à prendre avec précaution. Je veux m'adresser aux étudiant(e)s qui ont obtenu une « balance » suite aux examens de janvier. Vous avez une « balance » c'est-à-dire des notes entre 10 ou 11/20 (entre 50 et 60%). Ces notes sont considérées comme "passables". Pour réussir votre année, vous devez avoir une moyenne de 60% et des notes de 10/20 ou 50% au minimum dans tous les cours.

Je félicite les élèves qui ont réussi. Nous nous sommes tous retrouvés devant un questionnaire d'examen et à l'oral devant un jury. Ce que l'on ressent en arrivant est difficile à décrire : émotion ou désarroi ? Détresse ou paralysie ? Euphorie ou mal dans sa peau ? Les diplômé(e)s de la Chambre connaissent. Les professeurs et les membres des jurys font toujours preuve de tolérance. Je le vois dans les notes. Je dois toutefois vous le dire à nouveau afin d'éviter des désillusions : vous êtes dans un établissement d'enseignement supérieur. Apprenez à vous exprimer posément, en allant à l'essentiel.

"Brosseurs", attention ! Le secrétaire des cours peut refuser d'inscrire aux examens l'étudiant(e) qui n'aurait pas fréquenté régulièrement les cours. Il vous faut 2/3 de présence aux cours.

En cas d'échec, demandez-vous si vous n'êtes pas trop sûr(e) de vous, si vous n'avez pas attendu le dernier moment pour étudier, si vous avez assez étudié ou si votre méthode de travail est bonne. N'hésitez pas à interroger vos professeurs. Travaillez en équipe, partez à la recherche de votre second souffle, étudiez en écrivant et surtout restez de bonne humeur. Travailler beaucoup n'a jamais empêché d'être un bon vivant.

Les comptables voient ce que les autres ne voient pas. J'invite spécialement les étudiant(e)s de 3^{me} comptable à ne pas sous-estimer le travail de fin de cycle. Le thème de cette année est le transport de marchandises par route. Viendront bientôt les examens écrits en mai et les oraux en juin. En cas d'échec, il y a les délibérations puis la seconde session. Attention, en cas d'échec en seconde session, vous ne serez pas autorisés à doubler votre année. Vous serez rattrapés par le cycle du bachelor. En d'autres mots, cela signifie retour en première bachelor. La Chambre délivre le diplôme de comptable CBCEC. C'est un titre d'une grande valeur. Il est à votre portée.

Laboratoire informatique

L'école vient de s'agrandir et de s'embellir avec l'ouverture d'une nouvelle classe équipée d'ordinateurs. Disposer d'un nombre suffisant de PC à l'école est une de nos préoccupations majeures. Si l'on songe qu'il n'y a plus personne qui fait de la comptabilité sans un PC, on en arrive à se demander comment on faisait par le passé. Si c'est un « besoin vital » de savoir travailler sur PC, il faut un équilibre entre les exercices sur PC et l'étude de la comptabilité.

Monsieur le président Beeckman et moi – même remercions vivement Monsieur le Baron Roger Mené, président du conseil d'administration du centre de formation PME de Liège ainsi que Monsieur Jacques Wilkin, directeur général du centre, pour l'aide qu'ils nous ont apportée dans la création et le développement de ce nouveau laboratoire informatique.

Corps professoral

Nomination

- Madame Céline PINTE – Enseignante
Professeur d'anglais
- Madame Sabine WERRENS – Enseignante
Professeur d'anglais
- Monsieur Maurice ZIELENIEC – Expert-comptable
Professeur de TVA en 1^{ère} baccalauréat comptabilité
- Monsieur Hary FRANSSSEN – Expert-comptable
Professeur de pratique comptable en 1^{ère} expertise
- Monsieur Olivier EVRARD
Inspecteur au SPF Finances
Professeur d'impôts des sociétés
en 2^e baccalauréat comptabilité
- Monsieur Marc-Henri JORIS – Enseignant
Professeur d'informatique
en 1^{ère} baccalauréat comptabilité

- Monsieur Jean-Paul HOUGARDY
Expert-comptable
Professeur de législation sociale
en 1^{ère} conseil fiscal
- Monsieur Dominique PERRI
Comptable
Professeur d'impôts locaux et régionaux
en 2^e expertise
- Monsieur Cédric THIERNESSE
Assistant à l'ULg
Professeur de logiciel d'édition et de communication en 2^e baccalauréat comptabilité
- Monsieur Bernard DENYS
Expert-comptable stagiaire
Professeur de comptabilité analytique
en 2^e baccalauréat comptabilité

Je leur souhaite la bienvenue dans le corps enseignant et un fructueux travail au sein de notre école.

Centre de formation PME de Liège

Nomination

J'adresse mes plus chaleureuses félicitations à Monsieur Pierre Beeckman pour sa nomination au poste de vice-président du conseil d'administration du centre de formation PME de Liège. Ses qualités humaines et son expérience professionnelle du plus haut niveau sont à nouveau reconnues. Je lui souhaite bon vent et un travail intéressant aux profits des étudiant(e)s de nos établissements.

Décès de Monsieur Florent Smette

Agé de 81 ans, notre ancien professeur de mathématique est décédé le mercredi 5 mars 2008. Il souffrait de la maladie de Parkinson et était hospitalisé à la clinique du Pèrî à Liège.

Après avoir débuté au charbonnage du Hasard à Micheroux, Florent Smette devint chef comptable puis directeur financier dans l'entreprise de construction Solico-Demarche. Florent Smette en connaissait un bout sur les mathématiques. Il a donné cours à l'école de la CBCEC Liège pendant 28 ans.

Monsieur Smette incarnait la discrétion, le tact et la courtoisie. La mèche disciplinée, le maintien droit, un peu guindé, toujours lucide sur les limites du métier et de nos propres rôles, il a connu l'époque des golden sixties : le temps des copains, de l'insouciance et du plein-emploi.

Brillant expert-comptable, Florent aimait passer à l'image de profil. Lors de nos soirées de gala, il était toujours le premier à entraîner son épouse Yanick sur la piste de danse. Ils dansaient divinement bien ! Avec lui disparaît une grande figure de la CBCEC Liège.

A son épouse Yanick, à son fils Pierre et à la famille, la Chambre adresse toutes ses condoléances et toute son affection.

Joseph DEJARDIN
Directeur des Cours